

Pour être électeur

Nous recevons d'un de nos amis de Grasse ces réflexions judicieuses. Puissent-elles convaincre les parlementaires des Alpes-Maritimes... et particulièrement les deux sénateurs qui nous sont encore hostiles :

Nous voudrions aujourd'hui appeler l'attention de nos amis sur une inégalité vraiment choquante à propos du droit de vote, et toujours au détriment de nos Français, bien entendu.

Si vous habitez Paris ou une ville du centre de la France, vous n'avez pu vous rendre compte exactement du nombre considérable d'étrangers qui se sont faits naturaliser depuis la nouvelle réglementation sur la naturalisation. Je puis vous citer une ville industrielle du Sud-Est où, sur 4.000 électeurs, on peut dénombrer actuellement un millier de naturalisés français! Parmi eux se trouvent certainement de bons éléments, des intellectuels même; nous ne sommes, bien entendu, animés d'aucun sentiment hostile à leur égard et nous n'en parlons aujourd'hui qu'à titre *purement comparatif*. Or qu'a-t-il fallu à ces étrangers pour qu'on leur accorde le droit de voter? Un séjour de trois ans minimum en France, une enquête rapide pour prouver leur bonne moralité, plus une dépense de quelques centaines de francs pour iraduction et enregistrement des pièces administratives: voilà tout. Aux élections partielles qui viennent d'avoir lieu chez nous ils ont reçu automatiquement leur carte d'électeurs.

Ainsi, voici des gens qui sont en grande majorité sans capacité spéciale; ils sont venus s'installer en France attirés par la vie plus libre, le travail plus abondant et mieux rémunéré que chez eux. Et puis, il a suffi de quelques discours belliqueusement ridicules par delà la frontière, pour que tous ces gens prennent peur et se fassent naturaliser en masse dans la crainte de perdre leur mieux-être actuel. Je n'exagère rien. Si, dans le courant du prochain hiver vous venez villégiaturer sur la Côte d'Azur, à Nice, Grasse ou Cannes, vous trouverez dans le concierge de l'hôtel où vous descendez, le jardinier de la villa que vous irez habiter, l'épicier, le conducteur de taxi, des hommes qui parlent le fran-

çais « à la Mazarin ». Interrogez-les et vous serez édifiée. Tous ces « électeurs » ignorent tout de notre histoire de France; le code civil est du chinois pour eux; ils votent comment? pour qui? pour quoi? Sans même parler des femmes de l'élite, il est certain qu'une française quelconque serait mieux placée qu'eux pour voter, car, de tout temps elle a entendu parler de conseillers municipaux ou de députés et elle connaîtrait au moins les personnalités qui briguent les suffrages.

Et dire que j'ai dû attendre vingt et un ans pour être électeur; que dis-je: vingt-cinq ans, car une fois atteinte la majorité il a fallu payer la dette du sang, trois ans de service militaire pendant lesquels j'ai roulé sur toutes les routes d'Afrique. Et puis je suis parti pour l'expédition de Madagascar conquérir cette belle île qui est aujourd'hui un des plus beaux fleurons du domaine colonial français et où mes camarades et moi avons acquis des maladies et infirmités qui ont été une tare pour toute notre vie, sans oublier le petit supplément, payé plus tard, en 1914! Et de tout cela rien ne sera porté à l'actif de mon épouse, de ma sœur, de ma fille pour leur octroyer ce droit légitime qu'elles revendiquent depuis si longtemps!

Je serais heureux que ces quelques réflexions tombent sous les yeux des sénateurs récalcitrants. Ce sont des hommes de bon sens, et qui ne peuvent pas ignorer combien ils demandent *peu* à la catégorie d'électeurs dont j'ai parlé et *beaucoup* aux enfants de chez eux. S'ils mettaient chaque apport dans un plateau de la balance, de combien l'emporterait celui des femmes françaises! Je suis convaincu qu'ils se diraient alors qu'ils ont été durs, injustes, méchants même et qu'à la prochaine occasion ils se décideraient à accomplir enfin cette œuvre de justice sociale.

T. PONTIER.

Je voudrais ajouter aux réflexions de notre collaborateur un souvenir de mon voyage en Algérie.

A un jeune chauffeur d'allure étrangère qui me montrait des cicatrices gagnées lors de la campagne électorale de M. Cuttoli, sénateur-maire de Philippeville, je demandais: mais vous n'êtes pas Français? Il me répondit qu'il était Maltais, naturalisé depuis quelques années. « Avez-vous fait la guerre? » Oh non! me répondit-il; et je vis, en lui parlant, qu'il ignorait tout de la France, de notre histoire, de nos mœurs... mais c'était un « homme » et après quelques formalités il pouvait voter. Il représentait même « une valeur » pour un homme politique, alors que les vraies Françaises d'Algérie qui ont contribué hier et qui contribuent encore aujourd'hui à la prospérité de notre Afrique du Nord, ne comptent pas; alors que nous, qui avons souffert et peiné pendant la guerre, comme elles, nous ne votons pas... et une fois de plus sous ce beau soleil algérien, à côté de l'insouciant et joyeux maltais, j'ai senti l'indignation qui me soulevait pour la honte et l'injustice que nous subissons... Mais ce fait n'est pas destiné à convaincre M. Cuttoli, car le dévoué sénateur-maire de Philippeville est un féministe résolu. Il n'a pour but que d'appuyer l'opinion de M. Pontier et de fortifier un argument que nous n'avons peut-être pas encore suffisamment développé devant les parlementaires.

C.B.

no 991

03/10/1931